



# INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION



Pour être tenu informé rapidement, où que vous soyez, lors d'un sinistre qui surviendrait à Saint-Bernard ou aux alentours, abonnez-vous dès maintenant au SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION. Si vous êtes déjà inscrits, il est aussi primordial de maintenir vos données à jour.

Le système d'alerte permet à la Municipalité de faire des **alertes massives, ciblées et instantanées** et pourrait être utilisé dans les cas suivants :

- Avis d'ébullition
- Fermeture de routes qui implique les écoles
- Citoyen manquant
- Confinement barricadé
- Panne de courant avec une durée illimitée
- Fuite de gaz
- Tornade, tremblement de terre, etc.

## Comment s'inscrire au système d'alerte à la population de la Municipalité ?

Pour vous inscrire ou vérifier si vous êtes déjà inscrits ou signaler un changement de coordonnées, suivez les étapes suivantes :

1. Rendez-vous sur le site web de la Municipalité au **saint-bernard.quebec**.
2. Dans la page d'accueil, cliquez sur l'onglet **Mon dossier** visible dans le coin supérieur droit.



Ce simple geste qui ne vous prendra pas plus que 5 minutes pourrait s'avérer très utile en cas de situation d'urgence.



3. Entrez ensuite votre numéro de **téléphone mobile en premier**, si vous n'avez pas de cellulaire, entrez votre numéro de ligne de téléphone fixe puis cliquez sur le bouton vert.

4. Choisissez l'option A ou B selon votre situation :

## OPTION A

**Si votre numéro de téléphone se trouve dans la base de données :**

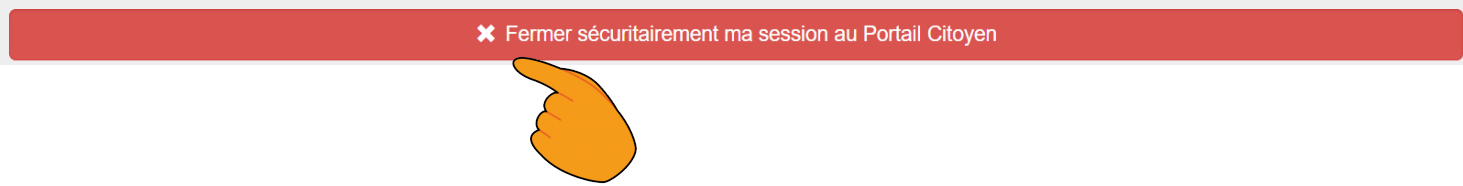
- Vous recevrez un code de validation Citcom à 4 chiffres afin de vous authentifier (vous n'avez pas besoin de retenir ce code, vous en aurez un nouveau à chaque fois que vous consulterez votre dossier).
- Cliquez sur le bouton de votre choix (sms ou ligne fixe) puis entrer le code reçu dans l'espace désigné. Cliquez ensuite sur « Mon profil et mes préférences » pour vérifier et compléter votre profil.

## OPTION B

**Si votre numéro de téléphone ne se trouve pas dans la base de données :**

- Vous serez redirigé immédiatement vers le formulaire d'inscription.
- Veuillez compléter tous les champs de la fiche d'inscription puis lire les termes et conditions.

5. Pour se déconnecter du Portail Citoyen, il est recommandé d'appuyer sur l'onglet Fermer sécuritairement ma session au Portail Citoyen et non pas seulement en cliquant sur le X qui se trouve en haut à droite.



✕ Fermer sécuritairement ma session au Portail Citoyen

### Note pour les citoyens avec cellulaire :

Certains téléphones mobiles ont une fonction « Ne pas déranger » qui bloque l'arrivée d'appels et de messages durant la nuit. Afin que nous puissions vous joindre en tout temps, vous devez ajouter les numéros de téléphone utilisés par la Municipalité à la liste de vos « Favoris ».

Les numéros de téléphone que nous utilisons sont : **418 476-4169** et **1 855 905-1114**.

## En cas de situation d'urgence, êtes-vous préparés ?

### Ressources utiles :

Profitez de votre visite sur le portail citoyen pour lire la section **Ressources utiles**. Il s'agit de documents qui pourraient vous aider à faire face à différents sinistres ou encore à préparer une trousse d'urgence à la maison. Une simple panne de courant prolongée comme nous avons vécue en début d'année, comporte des défis. Idéalement, chaque résidence devrait se munir d'une trousse d'urgence 72 heures pour faire face à toutes situations d'urgence.

### Besoin d'assistance pour faire votre inscription ?

Contactez-nous du lundi au vendredi durant les heures d'ouverture du bureau municipal au 418 475-6060 ou au [admin@saint-bernard.quebec](mailto:admin@saint-bernard.quebec).

